

DIRECTEUR(TRICE) DE L'ÉCOLE DES DOCTEURS DE TOULOUSE AU SEIN DE L'UNIVERSITE FEDERALE TOULOUSE MIDI-PYRENEES

Organisme recruteur :

Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées
41 allées Jules Guesde – CS 61321
31013 Toulouse Cedex 6
Tel : 05 61 14 93 48
<http://www.univ-toulouse.fr>

Date de disponibilité : 1^{er} mars 2021

Domaine Fonctionnel : Enseignement Supérieur et Recherche

Intitulé : Directeur(trice) de l'École des Docteurs au sein de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées

Contexte :

En application de l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat, l'École des Docteurs (EDT) est le collège doctoral de Toulouse. Conformément à l'arrêté, ses missions sont : « d'organiser à ce niveau la politique doctorale, de contribuer à sa visibilité et à la mutualisation des activités des écoles doctorales ».

L'École des Docteurs est intégrée au Département Recherche Doctorat et Valorisation (DRDV) comme en disposent les statuts de la COMUE qui ont été votés en conseil d'administration en juillet 2014 et publiés par décret le 1^{er} juin 2015.

L'École des Docteurs coordonne les 15 écoles doctorales de Toulouse autour d'un projet commun dont les missions principales sont :

- la **coordination du diplôme** et la maîtrise d'ouvrage d'un système d'information commun à toutes les écoles doctorales et établissements délivrant le diplôme (ADUM) ;
- la **Formation transversale** des doctorant(e)s commune aux écoles doctorales ;
- la gestion d'un **Observatoire du Doctorat** ;
- l'animation du réseau **Toulouse Alumni Docteur**.

Les principes de répartition des compétences entre l'École des Docteurs et les écoles doctorales sont la complémentarité et la subsidiarité.

Profil Recherché :

Compte tenu des enjeux exposés au niveau du collège doctoral et d'une politique de site en réflexion, le(la) futur(e) directeur(trice) assurera la direction exécutive du collège dans le cadre des orientations définies par le Bureau de l'École des Docteurs de Toulouse.

Les candidat(e)s doivent :

- Avoir la capacité de piloter les évolutions du collège doctoral et des études doctorales ;
- Disposer de solides capacités de coordination, notamment pour la mise en œuvre de projets collectifs, en veillant à la bonne implication des écoles doctorales et des usagers ;
- Avoir une capacité d'animation, de mobilisation des acteurs des études doctorales du site dans une approche participative ;
- Posséder une expérience avérée en matière de gouvernance d'une école doctorale et de préparation des évaluations (HCERES notamment) ;
- Disposer d'une bonne connaissance et compréhension du doctorat dans les enjeux internationaux et européens de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

- Avoir une capacité de représentation vis-à-vis des ministères de tutelle, des établissements membres, associés et partenaires, des collectivités territoriales, des entreprises et des organisations internationales ;
- Pouvoir assurer le lien avec les instances nationales en charge de la gestion du doctorat (DGESIP, réseau RNCD, ANRT, Campus France...)
- Participer à l'équipe de direction autour du Président de l'UFTMiP et représenter le doctorat et les écoles doctorales au sein des instances internes à l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées.

Les candidat(e)s doivent montrer une forte capacité d'engagement ainsi qu'un sens aigu de l'intérêt collectif.

Modalité de candidature :

Peut faire acte de candidature, toute personne jouissant de ses droits civiques et ayant un statut d'enseignant-chercheur, de chercheur, et titulaire d'une habilitation à diriger des recherches. Il(elle) doit avoir la capacité d'être en activité pour le temps du mandat.

Les candidatures (un CV détaillé et une lettre de motivation) sont à adresser par voie postale ou à déposer **jusqu'au 19 février 2021 à 17h00** à l'attention du Président de l'Université Fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées, 41, allées Jules Guesde, CS 61321, 31013 Toulouse Cedex 6 et par courriel à l'adresse suivante : candidature@univ-toulouse.fr.

Le cachet de la poste fait foi en cas d'envoi postal. Il est délivré aux candidats un accusé de réception.

L'Université Fédérale assurera la communication des candidatures au comité de recrutement mis en place conformément à son règlement intérieur, consultable sur : <http://www.univ-toulouse.fr/universite/presentation/communaute-d-universites-et-d-etablissements>

Procédure de désignation :

Chaque candidature sera examinée par un comité de recrutement composé du bureau recherche élargi à 2 directeurs d'ED.

Les candidat(e)s seront auditionné(e)s par ce comité de recrutement en février 2021. Une évaluation des candidatures sera ensuite proposée au Conseil des membres ; ce dernier rendra un avis avec classement, le directeur étant ensuite nommé par le Président(e) de l'UFTMiP.

La durée du mandat est fixée à quatre ans, renouvelable une fois.

Personne à contacter pour toute question :

Monsieur Jérôme Vicente

Directeur du Département Recherche Doctorat et Valorisation

Email : jerome.vicente@univ-toulouse.fr